
Adresse des chasseurs d'Evreux qui écrivent à la Convention qu'ils sont prêts à combattre tous les ennemis, lors de la séance du 20 germinal an II (9 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des chasseurs d'Evreux qui écrivent à la Convention qu'ils sont prêts à combattre tous les ennemis, lors de la séance du 20 germinal an II (9 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 347-348;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29338_t1_0347_0000_20

Fichier pdf généré le 01/02/2023

l'Isère, rend le compte le plus satisfaisant du bon esprit qui anime ses habitants : le fanatisme y est abattu par la raison; le salpêtre s'y fabrique avec le plus grand zèle; 400 chemises ont été fournies par la commune et par la société populaire. Cette dernière vient en outre d'équiper et d'armer à ses frais un cavalier non compris dans la première réquisition.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au ministre de la guerre (1).

16

Le citoyen Devaux, libraire, Maison Egalité, offre à la Convention nationale un petit ouvrage élémentaire pour les jeunes gens, intitulé : *Nouvelle méthode d'enseigner l'a, b, c, et à épeler aux enfans, en les amusant par des figures agréables et propres à leur faire faire des progrès dans la lecture et l'écriture*, suivi de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. L'hommage est accepté.

La mention honorable de l'offre et le renvoi de l'ouvrage au comité d'instruction publique sont décrétés (2).

17

Le citoyen Guyot fait l'abandon, 1°) d'un contrat de 500 liv. de rente au capital de 20 000 liv., mais réduit ensuite à 10 000 liv. sur les ci-devant aides et gabelles; 2°) d'un contrat de 310 liv. de rente sur les ci-devant tailles de la généralité de Commune-Affranchie; 3°) enfin d'une partie montant à plus de 5 000 liv., solde de la finance d'une ancienne charge supprimée et liquidée de lieutenant en la ci-devant juridiction des traites, qui lui est encore due. La citoyenne Perrin, son épouse, offre également la finance de deux charges, l'une de commissaire et l'autre de contrôleur aux saisies réelles, a elle appartenantes comme veuve du citoyen Sandrin. L'un et l'autre se disent prêts à s'imposer toutes les privations et tous les sacrifices qu'exigera la chose publique.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de liquidation (3).

18

Les membres composant la société républicaine de Mont-Réal, département du Gers, applaudissent avec enthousiasme aux décrets de la Convention nationale, et notamment à celui qui rend la liberté aux hommes de couleur.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

(1) P.V., XXXV, 98. Bⁱⁿ, 20 germ. (suppl^t) et 23 germ. (2^e suppl^t); *J. Sablier*, n° 1248; *Débats*, n° 571, p. 393.

(2) P.V., XXXV, 99. Bⁱⁿ, 20 germ.; *Mess. Soir*, n° 600; *J. Mont.*, n° 148; *M.U.*, XXXVIII, 343.

(3) P.V., XXXV, 99. Bⁱⁿ, 23 germ. (2^e suppl^t); *J. Sablier*, n° 1248.

(4) P.V., XXXV, 100.

[*Mont-Réal*, s. d.] (1).

« Pères de la patrie,

Vous avez proclamé la liberté dans les deux mondes, plus de distinction de couleur, nous sommes tous frères; tous les enfants de la République sont libres. Grâce immortelles vous soient rendues de cet hommage éclatant à notre divinité favorite *la Raison*. Nous adhérons de toutes nos forces à cette loi juste qu'attendoient avec impatience tous les amans de la liberté.

On vous a parlé de trêve avec les tyrans, nous n'en voulons pas; haine aux tyrans, paix aux chaumières, c'est notre devise; nous commençons toutes nos séances par ce cri sacré: Point de trêve, point de paix avec les ennemis de la liberté jusqu'à ce que nos indomptables guerriers les aient forcés de venir à votre barre reconnoître les droits de l'homme, et de se mettre à votre merci; alors, Législateurs, nous nous en rapporterons à votre prudence, à votre inaltérable patriotisme.

Recevez avec quelque intérêt, Pères de la patrie, notre adhésion à vos sages décrets et nos vœux pour la prospérité de notre chère patrie.»

DENVIGNES (*présid.*), LESPIAU, SINOZ, LAPEYRE, DUPUY (*secrét.*), VERNEUIL, FOURTET, SAUVAGE, CASSAIGNAC, CEZEAU, DARQUEZON, CASSAIGNEAU, THANN, Romain NANDOISE, LESPIAU, JUSTROBE, DURREY, Jean LABORGLE, LOPPINOT, FONTAULIEU, JAULIN, LAPEYRE, MIAUX, PICHAUBERT, DOURDENS, BÉRIAS, BAUDUER, RIVIÈRE, LAIGNES-TOUS, VIEPEAUX.

19

L'agent national de la commune de Souvignargue-Escate, annonce à la Convention nationale que les citoyens de cette commune n'ayant plus d'autre culte que celui de la raison, ils ont envoyé au district l'argenterie et les autres effets de leurs églises : le nom de Saint-Etienne d'Escate a été changé en celui de Souvignargue-Escate.

Insertion au bulletin et renvoi au comité de division (2).

20

Les chasseurs d'Evreux écrivent de Caen à la Convention nationale : Nous sommes prêts à combattre tous les ennemis de la République quels qu'ils soient; et si des parjures osoient encore former des projets liberticides, fussent-ils nos proches, c'est le fer à la main que nous les arracherions de leurs perfides cœurs. Nous sommes 250 chasseurs : eh bien ! mandataires du peuple, comptez autant de tyrannicides.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

(1) C 300, pl. 1056, p. 28.

(2) P.V., XXXV, 100. Bⁱⁿ, 20 germ.; *Mon.*, XX, 182.

(3) P.V., XXXV, 100. Bⁱⁿ, 20 germ.; *J. Mont.*, n° 148; *Débats*, n° 568, p. 346.

[Caen, 5 germ. II] (1).

« Tandis que la France victorieuse contemploit majestueusement la fierté britannique abaissée, l'orgueil de la Germanie humilié, tandis que les foibles débris des fanatiques de la Vendée attestoient avec plus d'éclat les succès et la gloire du nom français, quel nouveau volcan couvant ses feux dans toute l'étendue de la Sainte Montagne, s'apprêtoit à lancer sur son enceinte ses laves brûlantes et pestiférées, et à couvrir de deuil ses enfants. Quoi ! du fond de son tombeau la tyrannie expirante dictoit encore ses ordres barbares pour repaître ses derniers brigands du sang des hommes libres ! Et c'étoit à l'ombre de la faveur populaire que la conspiration ourdissait cette trame criminelle qu'a sçu déjouer la surveillance révolutionnaire. C'étoit des emblèmes sacrés de la liberté qu'on couvroit l'abîme où des hommes profondément pervers devoient nous entraîner; déjà ces monstres désignoient d'un œil ferme les victimes qui devoient alimenter leur rage et leur fureur; c'étoit dans le sanctuaire des loix et dans le berceau même de la liberté (la Société des Jacobins) que ces ambitieux devoient dresser des échafauds aux Montagnards et des autels aux despotes. Comment pouvoient-ils donc préférer à l'immortel honneur de servir l'humanité la stupide jouissance d'être gorgés d'or; mais couverts d'ignominie, ne craignoient-ils pas que les mânes de l'ami du peuple et des autres martyrs de la Révolution ne s'élançassent de leurs tombes pour déchirer le voile imposteur qui servoit de manteau à leur hypocrisie; en effet, leur génie, qui nous anime n'a-t-il pas sçu pénétrer ce dédale de forfaits, à sa voix la conspiration fut anéantie et les conspirateurs démasqués.

Mandataires du peuple, l'Europe en suspens fixe ses regards sur les dépositaires de notre confiance, sur les hommes chargés de soutenir la majesté du peuple français. Continuez à déployer cette politique sévère qui fait pâlir d'effroi les tyrans jusque sur leurs trônes. Pilotes infatigables demeurez au gouvernail et ne laissez pas le vaisseau de l'Etat au milieu des écueils dont il est environné de toutes parts; attendez que les vents déchainés jusqu'alors, las de conjurer l'orage contre lui y fassent succéder ses beaux jours de la liberté dont notre immortelle Constitution est l'aurore. Etouffez ces vils reptiles qui du fond du marais fétide se sont élevés en rampant à la hauteur de la Montagne et ne flattoient ses enfants que pour parvenir plus sûrement à leur percer le sein, que la massue révolutionnaire écrase du même coup le têtes nombreuses de cet hydre naissant. Nous sommes prêts à combattre les ennemis de la république sous quelques dehors imposants qu'ils se présentent; et si des parjures osoient encore enfanter des projets liberticides, fussent-ils nos parents, c'est le fer à la main que nous irions les arracher de leur cœur. Résistance à l'opposition, guerre aux modérantismes, mort au fanatisme et à la tyrannie, voilà nos principes en Révolution; nous sommes 250 chasseurs; comptez y autant de tyrannicides, qui d'une main présentent l'olivier aux Montagnards, et de l'autre sont armés d'un poignard, qui enfoncé

dans le sein des contre-révolutionnaires, y gravera ces mots en traits de sang : voilà la récompense des traîtres et des conspirateurs.

Nous finissons en jurant de défendre jusqu'à la mort la République une et indivisible et de ne pas reconnoître d'autre point de ralliement que la Convention nationale. »

BOUQUELON (*cap^e-com^{te}*), PETITPAS, LESUEUR, CAIM, MENIN, AGNEZ, DENIER, Nicolas VALLÉE, MUGOT, RAVOILIER, DURINET, JUBE, PERS, BROUTY, BASSET, FORTIER, Denis VERPIENEZ, BAUDE, LANGLAIS, BOULLÉ, la marque de LAIS, DACLO, LE COMTE, MAHIA, QUIMAL, LAUMONIER, BENOIST, OSENOYE, RICHARD, Germain DESHAYES, GAZON, BOULARD, DUFRESNES, BOUCELAIRE, COURTOIS, Esprit DESHAYES, ALEXANDRE, CHRISTOPHE, MARC, LEROY, LOUVET, CANUEL, MOREAU, CHEVALIER, SAUZEAU, VANHARD, JOUANNE, OLIVIER, DEBANNE, CORMEDIEU, BELBOX, DERCHE, DENAURY.

21

Les membres composant le comité de surveillance de la commune de Tours remercient la Convention de l'établissement du gouvernement révolutionnaire, qui, disent-ils, est à la République ce que, dans l'ordre des saisons l'hiver, est à la terre : c'est lui qui purgera le sol de la liberté de tous les insectes et reptiles qui dévorent la substance du peuple. Ils invitent la Convention nationale à rester à la hauteur des grandes mesures qu'elle vient de décréter.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Tours, 28 vent. II] (2).

« Citoyens représentants,

Soutenez-vous toujours à la hauteur des mesures révolutionnaires que vous venez de décréter si sagement le 23 ventôse courant, et la chose publique est sauvée et la République est assise pour jamais sur des bases inébranlables; tel doit être le cri de tous les vrais républicains, tel est celui de nos cœurs. Le gouvernement révolutionnaire est à la République ce que dans l'ordre des saisons, l'hiver est à la terre; c'est lui qui doit purger le sol de la liberté de tous les insectes dangereux qui dévorent la substance du peuple.

Vous l'avez dit vous mêmes, Représentants, le vaisseau politique de la république est lancé, il faut qu'il arrive; vous avez confié sa marche à des pilotes habiles, les comités de Salut public et de Sûreté générale; ils ont pris pour matelots les comités de surveillance révolutionnaires; il voguera avec confiance vers le port de la félicité populaire; les tyrans coalisés l'on appris, ils en ont frémi de rage; ils ont médité sa perte; ils ont déchainé contre lui les vents de la bassesse et de l'intrigue pour le pousser vers l'écueil redoutable d'une paix couverte des plus noirs desseins; cet écueil ne leur est pas échappé, et guidés par vos lumières ils ont sçu l'éviter dans leur rage impuissante ils se sont dit : Divisons les pilotes et les passagers, et ce

(1) C 300, pl. 1056, p. 31.

(1) P.V., XXXV, 100. Bⁱⁿ, 20 germ.; Mon., 182.
(2) C 300, pl. 1056, p. 32.